



# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon Réglementation sur les Produits Dangereux (RPD)

Page 1/12

Iodis®

Révision 7  
Date de révision 2020-03-02

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Iodis®
Code produit	433300, 333300

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans); [PC8] Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides);
Description	désinfectant.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Leshler Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

	24 heures: Médical : 1-800-498-5743 (États-Unis et Canada) ou 1-651-523-0318 (international) Déversement/CHEMTREC : 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada) ou 1-703-527-3887 (international)
--	---

### Informations supplémentaires

	Preserve International 944 Nandino Blvd. Lexington, KY 40511-1205 U.S.A.  Preserve International est une filiale en propriété exclusive de Neogen Corporation.
--	--


## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Skin Corr. 1C: H314; STOT SE 3: H335; Aquatic Chronic 3: H412;
--------------------------------------	--

### 2.2. Éléments d'étiquetage

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Skin Corr. 1C: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. STOT SE 3: H335 - Peut irriter les voies respiratoires. Aquatic Chronic 3: H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseil de prudence: Prévention	P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conseil de prudence: Intervention	P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales

## 2.3. Autres dangers

Autres risques	Aucun inconnu.
----------------	----------------

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

## EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Nonylphenoxyethoxy ethanol		127087-87-0	500-315-8		10 - 20%	Acute Tox. 4: H302+H332; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 2: H411;
Phosphoric acid (75%) (Acide phosphorique)		7664-38-2	231-633-2		20 - 30%	Skin Corr. 1C: H314;
Iodine (Iode)	053-001-00-3	7553-56-2	231-442-4		1 - 10%	Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H312; Aquatic Acute 1: H400;

## Description

	Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.
--	---

## Informations supplémentaires

	Le texte intégral des énoncés de danger énumérés dans la présente section est fourni à l'article
--	--

## Informations supplémentaires

16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle.
Contact avec les yeux	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Maintenez les yeux ouverts et rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.
Contact avec la peau	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec savon et eau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.
Ingestion	(Se) rincer abondamment la bouche. N'indiguez pas de vomissements à moins que le centre antipoison ou le centre antipoison ne leur dise de le faire médecin. Probable mucosal damage may contraindicate the use of gastric lavage. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Inhalation	Corrosif pour les voies respiratoires. Provoque des brûlures. Dans de graves cas, cela peut aboutir à une perte de connaissance. Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses. Peut provoquer des vertiges et des céphalées.
Contact avec les yeux	Risque de lésions oculaires graves. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée. Danger d'effets irréversibles très graves.
Contact avec la peau	Corrosive to living tissue. Provoque des brûlures de la peau. Danger d'effets irréversibles très graves.
Ingestion	Corrosif aux tissus vivants. Provoque de graves brûlures. Danger d'effets irréversibles très graves. L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
--	--

## Informations supplémentaires

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ne respirez pas de vapeur ou ne vaporisez pas de brume. L'incendie déclenche une fumée dense et noire.

**5.3. Conseils aux pompiers**

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Ne respirez pas de vapeur ou ne vaporisez pas de brume. Porter: Appareil respiratoire autonome, Matériel de protection.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de nettoyage à la suite d'un déversement, portez des vêtements de protection et de l'équipement approprié pour prévenir l'exposition de la peau et des yeux et pour prévenir l'ingestion ou l'inhalation. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Tenir les membres du personnel éloignés de la zone où a été renversé du produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Garder à l'écart de toute matière incompatible.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec un produit absorbant inerte. Recueillir le produit répandu. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne respirez pas de vapeur ou ne vaporisez pas de brume. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Provoque des lésions oculaires et de la peau. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques. Portez des lunettes ou un écran facial et des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Lisez l'étiquette complète et suivez toutes les instructions d'utilisation, restrictions et précautions.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver dans un contenant d'origine dans un endroit frais et sec inaccessible aux enfants et aux animaux de compagnie. Conserver le récipient bien fermé. Ne contaminez pas l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par stockage ou élimination. Keep containers closed and away from other chemicals. N'utilisez pas ou ne rangez pas près de la chaleur ou de la flamme nue. Ne pas stocker avec substances ou mélanges incompatibles. Suivre les instructions de l'étiquette.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

**Informations supplémentaires**

## Informations supplémentaires

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.


## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## 8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Iodine (Iode)	VEMP ppm: P0.1 VECD/Plafond ppm: Notations et remarques:	VEMP mg/m3: P1.0 VECD/Plafond mg/m3:
Phosphoric acid (75%) (Acide phosphorique)	VEMP ppm: VECD/Plafond ppm: Notations et remarques:	VEMP mg/m3: 1 VECD/Plafond mg/m3: 3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

	
8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques. Ne respirez pas la poussière ou la vapeur.
Protection des yeux / du visage	Porter: Lunettes de protection réglementaires., Écran facial.
Protection de la peau - Protection des mains	Porter: Gants résistants aux produits chimiques. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
Protection de la peau - Divers	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec savon et eau. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter la contamination des aliments ou des aliments pour animaux.

## Informations supplémentaires

Consultez l'étiquette du produit pour obtenir des exigences et des recommandations supplémentaires en matière d'EPI. Suivez les instructions de l'étiquette.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Rouge/Marron
<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion</b>	Donnée non disponible
<b>Point de congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	Donnée non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Limites d'inflammabilité</b>	Sans objet.
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative</b>	Donnée non disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-ignition</b>	Donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet.
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau

## 9.2. Autres informations

<b>COV (composants organiques volatiles)</b>	Donnée non disponible
--	-----------------------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

## 10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives.
--	--

## 10.4. Conditions à éviter

	N'utilisez pas ou ne rangez pas près de la chaleur ou de la flamme nue. Garder à l'écart de toute matière incompatible.
--	---

## 10.5. Matières incompatibles

	Conserver à l'écart des agents oxydants puissants, métaux mous.
--	---

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

## SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés. Cependant, ce produit contient des substances qui sont classées comme dangereuses. Pour de plus amples
-----------------------	---

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

	renseignements, voir la section 3.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Corrosive to living tissue. Provoque des brûlures. Possibilité d'effets irréversibles.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque de graves brûlures. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée. Possibilité d'effets irréversibles.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun effet mutagène signalé.
<b>Cancérogénicité</b>	Non jugé cancérogène potentiel dans les monographies du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), Volumes 1-123. Non répertorié dans le 14e rapport du Programme national de toxicologie (PNT) sur les cancérogènes. Non répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) Guide to Occupational Exposure Values. Non répertorié dans la norme OSHA 1910.1003 Cancérogènes.
<b>Toxicité reproductive</b>	Aucun effet tératogène signalé.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une irritation muqueuse buccale.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Component(s) may cause damage to human organs based on animal data.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun danger important.
<b>Exposition répétée ou prolongée</b>	Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. L'apparition retardée des plaintes et le développement de l'hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.

**11.1.2. Mélanges**

	Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.
--	---

**11.1.3. Les informations relatives aux dangers**

	Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations.
--	---

**11.1.5. Classe de danger**

	Voir Section(s) 2 and 4 pour plus d'informations.
--	---

**11.1.6. Critères de classification**

	D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.
--	--

**11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables**

	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion. Inhalation.
--	---

**11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

	Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.
--	---

**11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

	Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.
--	---

**11.1.10. Effets interactifs**

--	--

**11.1.10. Effets interactifs**

Donnée non disponible.

**11.1.11. Absence de données spécifiques**

&lt;1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

**11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances**

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

**11.1.13. Autres informations**

Attention - Substance non encore complètement testée.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Iodine

Daphnies CE50/48h: 0.2 mg/l

Truite arc-en-ciel CL50/96h: 1.7 mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas déverser les effluents contenant ce produit dans les égouts. Suivre les instructions de l'étiquette.

**Méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

**Élimination du conditionnement**

Conteneur non rechargeable. Ne réutilisez pas ou ne remplissez pas ce contenant.  
Si vide : Ne réutilisez pas ce contenant. Placer dans les ordures ou offrir pour le recyclage, si disponible.  
En temps rempli: Appelez votre agence locale de déchets solides pour les instructions d'élimination. Ne placez jamais de produit inutilisé dans un drain intérieur ou extérieur. Les récipients vides peuvent être envoyés à la décharge après nettoyage, s'ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Peut être recyclé si conforme aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

**Informations supplémentaires**

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.



**SECTION 14: Informations relatives au transport**

## Pictogrammes de danger



## 14.1. Numéro ONU

UN1903

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Phosphoric acid)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID	8
Risque supplémentaire	-
IMDG	8
Risque supplémentaire	-
IATA	8
Risque supplémentaire	-

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe de conditionnement III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement	No
Polluant marin	No

## ADR/RID

N° Id danger:	80
Tunnel Category	(E)

## IMDG

Code EmS F-A S-B

## IATA

Instructions de conditionnement (Cargo)	856
Quantité maximale	60 L
Instructions de conditionnement (Passager)	852
Quantité maximale	5 L

**SECTION 15: Informations réglementaires**

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	Exigences WHMIS 2015 telles que spécifiées dans la Loi sur les produits dangereux (LPS) et le Règlement sur les produits dangereux (HPR).
Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:	--International--. Convention de Bâle (déchets dangereux) : H8. Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Accord mercosur: Sans objet.

Protocole de Montréal: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

La Convention de Rotterdam: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

La Convention de Stockholm: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

--Asie et les nations de l'ANASE--.

Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): [2790, Phosphoric acid, CAS No. 7664-38-2], [189, Hydriodic acid solution (Hydrogen iodide), CAS No. 10034-85-2]. Proscrite. [Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].

Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Matières dangereuses et toxiques utilisables, [Phosphoric acid, CAS No. 7664-38-2].

Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Évaluation prioritaire, Communiqué environnemental de classe I, [Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].

Surveillance de type III, No. 43 [Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].

Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Étiquetage et notification requis, [Phosphoric acid, CAS No. 7664-38-2], [Iodine (Iodine complex), CAS No. 7553-56-2].

Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Substance délétère, [Iodine (Iodine complex), CAS No. 7553-56-2], [Hydriodic acid solution (Hydrogen iodide), CAS No. 10034-85-2].

Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Substances restreintes ou interdites (Corée) : Restreinte, [06-5-6, Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Annexe I Norme d'exposition, [Phosphoric acid, CAS No. 7664-38-2], CLASS règlement, [Iodine (Iodine complex), CAS No. 7553-56-2].

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969);, [Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0], [Phosphoric acid, CAS No. 7664-38-2], [Iodine (Iodine complex), CAS No. 7553-56-2], [Hydriodic acid solution (Hydrogen iodide), CAS No. 10034-85-2].

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Annexe I, Appendix V, Appendix VII, [Phosphoric acid, CAS No. 7664-38-2], [Hydriodic acid solution (Hydrogen iodide), CAS No. 10034-85-2]. Appendix V, Appendix VI, Appendix VII, [Iodine (Iodine complex), CAS No. 7553-56-2].

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Class 8.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Perturbateur endocrinien, [Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].

Annexe XVII pour REACH: Restreinte, [Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

	<p>Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): [PT4, Iodine (Iodine complex), CAS No. 7553-56-2].</p> <p>--Amérique du Nord--.</p> <p>Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.</p> <p>Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.</p> <p>Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Phosphoric acid, Iodine (Iodine complex).</p> <p>Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Phosphoric acid, Iodine (Iodine complex).</p> <p>Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Phosphoric acid, Iodine (Iodine complex).</p> <p>Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Phosphoric acid, Iodine (Iodine complex).</p> <p>** résidents de la Californie s'il vous plaît noter **.</p> <p>AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 12787-87-0 and 1,4-Dioxane, CAS No. 123-91-1, qui est connu de l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <a href="http://www.P65Warnings.ca.gov">www.P65Warnings.ca.gov</a>.</p>
--	---

**Informations supplémentaires**

<b>Mot de signal FIFRA</b> <b>FIFRA Warning</b>	<p>Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information sur les dangers requis pour les fiches de données sur la sécurité (SDS) et pour les étiquettes de produits chimiques autres que les pesticides. Les renseignements sur les dangers requis sur l'étiquette des pesticides sont reproduits ci-dessous. L'étiquette des pesticides comprend également d'autres renseignements importants, y compris des directions d'utilisation.</p> <p>DANGER.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Risques pour les humains et les animaux domestiques.</p> <p>Corrosif. Provoque des lésions oculaires et de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Nocif en cas d'ingestion. Portez des lunettes ou un écran facial et des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce produit. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.</p>
--	--

**SECTION 16: Autres informations****Autres informations**

<b>Révision</b>	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008.
<b>Acronymes</b>	<p>ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR).</p> <p>CAS No.: Service d'abstraites chimiques.</p> <p>CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie).</p> <p>SGH : Système harmonisé à l'échelle mondiale.</p> <p>HCS 2012: U.S. Hazard Communication Standard (révision 2012).</p> <p>IATA: Association internationale du transport aérien.</p> <p>OACI: Organisation de l'aviation civile internationale.</p> <p>IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales.</p> <p>LD: Dose létale.</p>

## Autres informations

<p><b>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</b></p>	<p>LEP: Limite d'exposition professionnelle.          OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail.          PEL: Limite d'exposition admissible.          REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques.          SVHC: Substance extrêmement préoccupante.          US DOT: Département des transports des États-Unis.          VOC: Composé organique volatil.          WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p> <hr/> <p>Acute Tox. 4: H302+H332 - Harmful if swallowed or if inhaled          Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.          Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves.          Aquatic Chronic 2: H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.          Skin Corr. 1C: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.          Acute Tox. 4: H312 - Nocif par contact cutané.          Acute Tox. 4: H332 - Nocif par inhalation.          Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.</p>
--	--

## Informations supplémentaires

	<p>DISCLAIMER : Les renseignements et les recommandations énoncés dans les présentes (« Information ») sont présentés de bonne foi et jugés exacts à la date de publication. Aucune représentation n'est faite quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude de l'information. De plus, en raison des nombreux facteurs qui influent sur l'utilisation de ce produit, l'information est fournie à la condition que la personne qui les reçoit prendra sa propre décision quant à sa pertinence à son propre but unique, avant de l'utiliser.</p> <p>Sauf comme expressément indiqué ci-après, aucune garantie, garantie ou représentation de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, sans s'y limiter, la garantie implicite de marchandabilité, d'aptitude à un but particulier, de cours de performance, d'utilisation du commerce ou de résultats à obtenir par l'utilisation de cette produit sont fabriqués à l'égard de ce produit ou de l'utilisation de ce produit. Le produit visé est fourni « tel qu'il est » et seulement sous réserve des garanties prévues en l'espèce, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p>
--	--